



adie

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POLYNÉSIE FRANÇAISE

2020

**FINANCER, ACCOMPAGNER
ET RELANCER**

**LES PETITS ENTREPRENEURS
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Sommaire

3	Remerciements	
4	Édito	
5	L'Association en 2020	
	La volonté d'agir ensemble	6
7	2020 en chiffres	
	L'impact social de l'Adie en Polynésie française.....	8
	Des clients par archipel.....	9
	Des clients dans tous les secteurs d'activité.....	10
	L'Adie partout en Polynésie française.....	11
	Une année sur le front économique.....	12
13	2020 : les initiatives positives en Polynésie française	
	La presse en parle.....	16
17	Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous	
	L'entrepreneuriat pour tous.....	18
	Aux côtés des entrepreneurs.....	19
	Soutenir la création d'entreprise.....	20
	Accompagner les créateurs en activité.....	21
23	Une organisation au service d'une mission	
	Nos salariés, nos bénévoles.....	24
	Nos partenaires en Polynésie.....	25
	Un modèle économique robuste et maîtrisé.....	26

Remerciements

L'Adie Polynésier remercie chaleureusement le soutien et l'appui solide de ses partenaires :

- Le Ministère des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la PSG et de la coordination de l'action gouvernementale ;
- La Direction des Solidarités, de la Famille et de l'Égalité ;
- L'État au travers du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française et du Ministère des Outre-mer ;
- Le Contrat de Ville ;
- La Mairie de Papeete ;
- La Mairie de Bora Bora ;
- La Mairie de Punaauia ;
- La Communauté de Communes des Îles Marquises ;
- La Mairie de Nuku Hiva ;
- La Mairie de Hiva Oa ;
- La Mairie de Tahuata ;
- La Mairie de Fatu Hiva ;
- La Mairie de Rangiroa ;
- La Société Polynésienne des Eaux ;
- La Société Comptoir Polynésien – Yamaha Tahiti ;
- La Banque Socredo ;
- La Banque de Polynésie ;
- L'Agence Française de Développement ;
- KPMG Tahiti ;
- Air Tahiti.

Nous réitérons nos remerciements au Pays à travers le Ministère des finances, de l'économie ainsi que l'État au travers du Haut-Commissariat et du Ministère des Outre-mer d'avoir contribué à alimenter un fonds de prêts d'honneur spécial pour soutenir les microentreprises qui ont été durement impactées par cette crise sanitaire d'une ampleur mondiale.

Merci également à nos partenaires techniques :

- La CCISM
- La CAPL
- Le SMA
- ECIVA de Moorea
- Les services du Pays
- Les communes où l'Adie tient des permanences et toutes les personnes et structures qui nous ont aidé dans nos missions.

ÉDITORIAL



Aussi difficile qu'elle ait pu être vécue, l'année 2020 a démontré notre capacité de résilience, d'adaptation et de réactivité pour répondre présent aux côtés de nos entrepreneurs pour les aider à faire face à cette crise sanitaire inédite. Cela s'est traduit par des financements d'urgence, un accompagnement renforcé et en menant un plaidoyer continu auprès des pouvoirs publics pour qu'aucun entrepreneur ne soit mis de côté dans l'accès aux dispositifs de soutien.

Tout au long de cette année particulière, nous avons été à l'écoute de leurs préoccupations, que ce soit par les quelques 3 700 contacts téléphoniques réalisés depuis le début de la crise.

Il en ressort avant tout l'évidence d'une envie de s'en sortir, d'une incroyable combativité à toute épreuve qui force l'admiration et le respect : même s'ils sont à bout, les entrepreneurs ont tenu bon, en repensant leur modèle économique, en réduisant leurs coûts, en préparant la reprise et en gardant confiance ...

Cette crise sanitaire n'a pas fait faillir l'envie d'entreprendre des Polynésiens. Bien au contraire, en 2020, 1 739 personnes se sont lancées dans l'aventure entrepreneuriat avec le soutien de l'Adie soit 11% de plus par rapport à 2019. C'est le signe d'une volonté collective d'aller de l'avant, de créer, de se battre. Là est le fer de lance de la relance économique ! Car l'entrepreneuriat populaire permet certes l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi mais c'est aussi un puissant levier de développement économique pour notre Fenua.

C'est pourquoi, tous ensemble, il est essentiel de poursuivre notre accompagnement en faveur de ces entrepreneurs courageux, persévérants et méritants. Continuons de permettre à tout un chacun, même sans capital, même sans diplôme, même sans relations, de concrétiser son projet professionnel et de créer son propre emploi. Telle est la raison d'être de l'Adie !

Māuruuru roa à tous nos partenaires et à tous nos créateurs pour leur confiance ! Créons ensemble l'économie de demain, plus locale et plus solidaire.

Wendy MOU KUI,
Directrice de l'Adie en
Polynésie française

A full-page photograph of a man, Jean-Baptiste, standing in a lush green field. He is smiling and holding a large purple eggplant in his right hand. He is wearing a black tank top with a graphic that says "HINONO TAHITI SOUTH PACIFIC". He also wears a silver watch on his left wrist and a necklace. The background is filled with tall grass and various green plants.

L'association en 2020

Jean-Baptiste, agriculteur bio certifié à Tahiti

LA VOLONTÉ D'AGIR ENSEMBLE

NOUS DÉFENDONS L'IDÉE QUE CHACUN, MÊME SANS CAPITAL, MÊME SANS DIPLÔME, PEUT DEVENIR ENTREPRENEUR S'IL A ACCÈS AU CRÉDIT ET À UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL, PERSONNALISÉ, FONDÉ SUR LA CONFIANCE, LA SOLIDARITÉ ET LA RESPONSABILITÉ.

NOUS N'ACCEPTEONS PAS LE GÂCHIS DES TALENTS qui ferait qu'en France et en Outremer la création d'entreprise serait réservée à ceux qui ont de l'argent, des diplômes ou des relations!

NOUS NE CESSERONS JAMAIS DE PROMOUVOIR CE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE POUR TOUS, et à inventer de nouveaux dispositifs et de nouveaux discours.

NOUS VOULONS AGIR CONCRÈTEMENT convaincus que cette vision est partagée par un nombre chaque jour croissant de citoyens, de décideurs et pour qu'elle le soit aussi par tous ceux qui sont encore encombrés de préjugés sur l'entrepreneuriat individuel et le crédit.

NOUS VOULONS CONVAINCRE LES ENTREPRENEURS QUE NOUS SAURONS LES ACCUEILLIR comme clients ou les orienter vers les partenaires les plus adaptés.

NOUS SOMMES L'ADIE, UNE GRANDE ASSOCIATION ACTIVE sur tous les territoires en métropole et en outre-mer, organisée en un réseau de salariés et de bénévoles, spécialistes du crédit et du conseil.

NOUS CHERCHONS À RENDRE SIMPLE, ACCESSIBLE, INTELLIGIBLE ce qui est perçu

Nous voulons partager avec le plus grand nombre notre ambition et notre enthousiasme :

■ À TOUS CEUX QUI VEULENT ENTREPRENDRE, DÉMONTRER L'INTÉRÊT DE POUSSER D'EMBLÉE LA PORTE DE L'ADIE,

■ AVEC NOS PARTENAIRES, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, BANQUES, MÉCÈNES, RENFORCER NOTRE EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE NOS RELATIONS,

■ À L'ÉGARD DE NOS CLIENTS CRÉATEURS, LES ENGAGER À TÉMOIGNER SIMPLEMENT DE LEUR EXPÉRIENCE D'ENTREPRENEUR AVEC L'ADIE,

■ HORS DE FRANCE, CONTINUER DE FAIRE RAYONNER NOTRE ACTION ET NOS VALEURS ET L'ADIE.

■ AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS, AMPLIFIER NOS PLAIDOYERS EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT POUR TOUS.

■ ENVERS LES MÉDIAS ET L'OPINION PUBLIQUE, METTRE EN ÉVIDENCE L'ORIGINALITÉ ET LA PERTINENCE DE NOTRE ACTION ET DE NOS COMBATS.

NOUS VOULONS MENER CETTE AVENTURE EN DÉPLOYANT AVEC HUMILITÉ ET TOUTE NOTRE ÉNERGIE LES QUALITÉS AUXQUELLES NOUS SOMMES ATTACHÉES : OUVERTURE, AGILITÉ, SIMPLICITÉ ET SURTOUT CAPACITÉ À DÉPASSER LES STÉRÉOTYPES POUR CONTRIBUER À UNE NOUVELLE ÉCONOMIE INCLUSIVE.

2020 : L'ADIE EN CHIFFRES



1 739
ENTREPRISES
FINANCÉES
(+11 % VS 2019)



1 740
MICROCREDITS
PROFESSIONNELS
(+11 % VS 2019)

3 737
CLIENTS ACTIFS
(+17 % VS 2019)



166
PRÊTS D'HONNEUR
(+3 220 % VS 2019)

10
PRIMES QPV RELANCE

98,7%
TAUX DE
REMBOURSEMENT
SUR LES PRÊTS DE
L'ANNÉE

1,30%
TAUX D'IMPAYÉS
AU 31/12/2020

950 758 203 XPF
INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE POLYNÉSIENNE
(+11 % VS 2019)

2 398
NOUVEAUX
CONTACTS
(+25 % VS 2019)

2 739
CLIENTS
ACCOMPAGNÉS
(+128 % VS 2019)

514 918 XPF
MONTANT MOYEN DES PRÊTS DÉCAISSÉS

Parmi les 1 739 entrepreneurs financés en 2020 :



43%
SONT AU RÉGIME DE
SOLIDARITÉ DU
TERRITOIRE (RST)



44 %
SONT SANS
DIPLOME

48 %

FEMMES

52 %

HOMMES

6 %

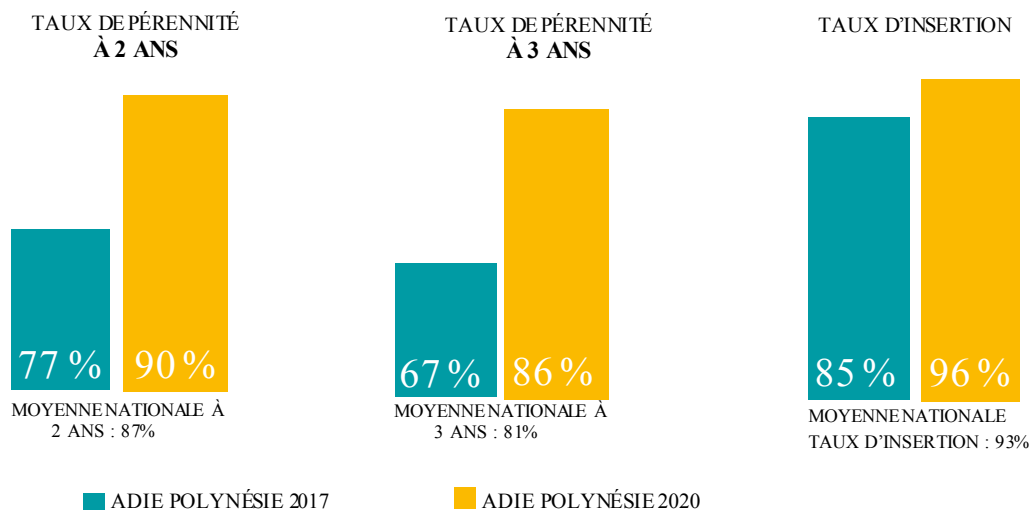
HABITENT LES QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE (QPV)

23 %

ONT ENTRE 18 ANS ET 30 ANS
(+ 47 ONT PLUS DE 40 ANS)

L'IMPACT SOCIAL DE L'ADIE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

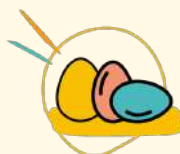
TAUX DE PÉRENNITÉ & D'INSERTION



Source : Étude d'impact de l'Adie en Polynésie française 2020 Audirep

CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE AU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL

1 031
EMPLOIS
CRÉÉS



708
EMPLOIS
MAINTENUS

1,22
NOMBRE D'EMPLOIS
CRÉÉS EN MOYENNE PAR
ENTREPRISE FINANCÉE

Source : Étude d'impact de l'Adie en Polynésie française 2020 Audirep



120 XPF = 284 XPF

120 XPF CONFIE À L'ADIE RAPPORTE 284 XPF À LA COLLECTIVITÉ
AU BOUT DE 2 ANS

Source : Étude SROI, KPMG pour l'Adie, 2016

DES CLIENTS PAR ARCHIPEL

En 2020, ce contexte sanitaire inédit a amené l'Adie à s'adapter et à innover pour mieux servir son public. Plusieurs projets digitaux ont été lancés par l'Adie auprès de ses créateurs tels que l'accompagnement en ligne, la signature à distance, l'implantation des ANSIC (Antenne Numérique sur Site Isolé Connecté). De même, lors du confinement, l'instruction à distance s'est renforcée. Ce qui a permis à l'Adie de garder contact avec ses entrepreneurs mais également de poursuivre son développement dans les archipels éloignés.



TAHIANUI, gérante d'un hébergement de camping écologique à Bora Bora



JONATHAN, gérant de la ferme de Tapa, spécialisé la permaculture à Tahiti

ÎLES SOUS LE VENT

497
CLIENTS FINANCÉS
(+34 % VS 2019)

TUAMOTU GAMBIER

468
CLIENTS FINANCÉS
(-0,8 % VS 2019)

ÎLES DU VENT

363
CLIENTS FINANCÉS
(17% VS 2019)

MARQUISES

244
CLIENTS FINANCÉS
(30% VS 2019)

AUSTRALES

167
CLIENTS FINANCÉS
(-28% VS 2019)

DES CLIENTS DANS TOUS LES SECTEURS

Quels que soient leur âge, leur niveau de formation, leur lieu d'habitation ou leur parcours, l'Adie soutient tous les entrepreneurs à concrétiser leur projet professionnel dans n'importe quel secteur d'activité. En Polynésie, 57% des créateurs financés par l'Adie sont issus du secteur primaire (agriculture, pêche, artisanat). Ceci s'explique par la forte prédominance de ce secteur dans les archipels éloignés.



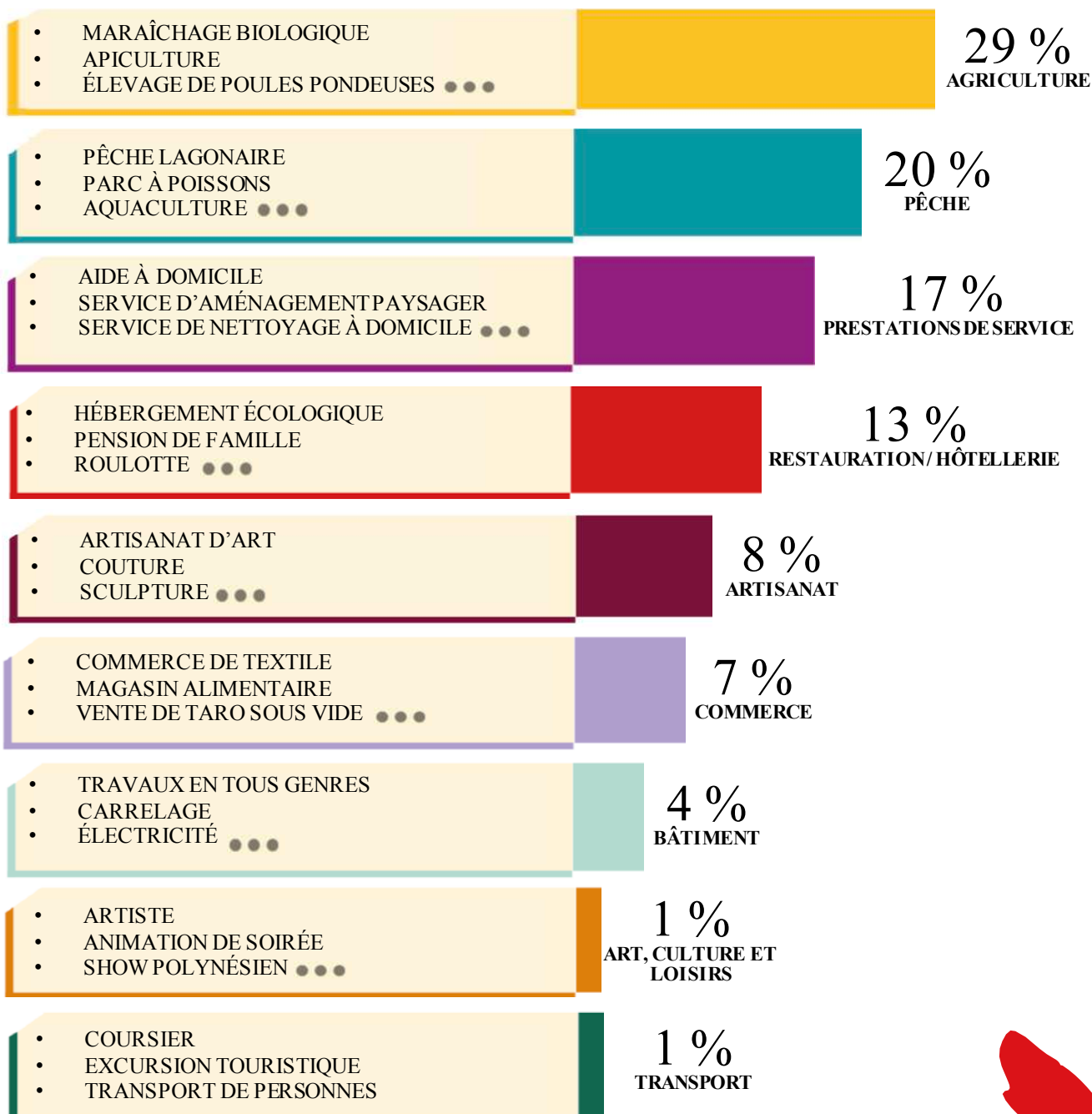
TETARA, éleveur de poules pondeuses à Tiputa - Rangiroa



TOHETIANUL, agriculture biologique à Nāhoe - Atuona aux Marquises



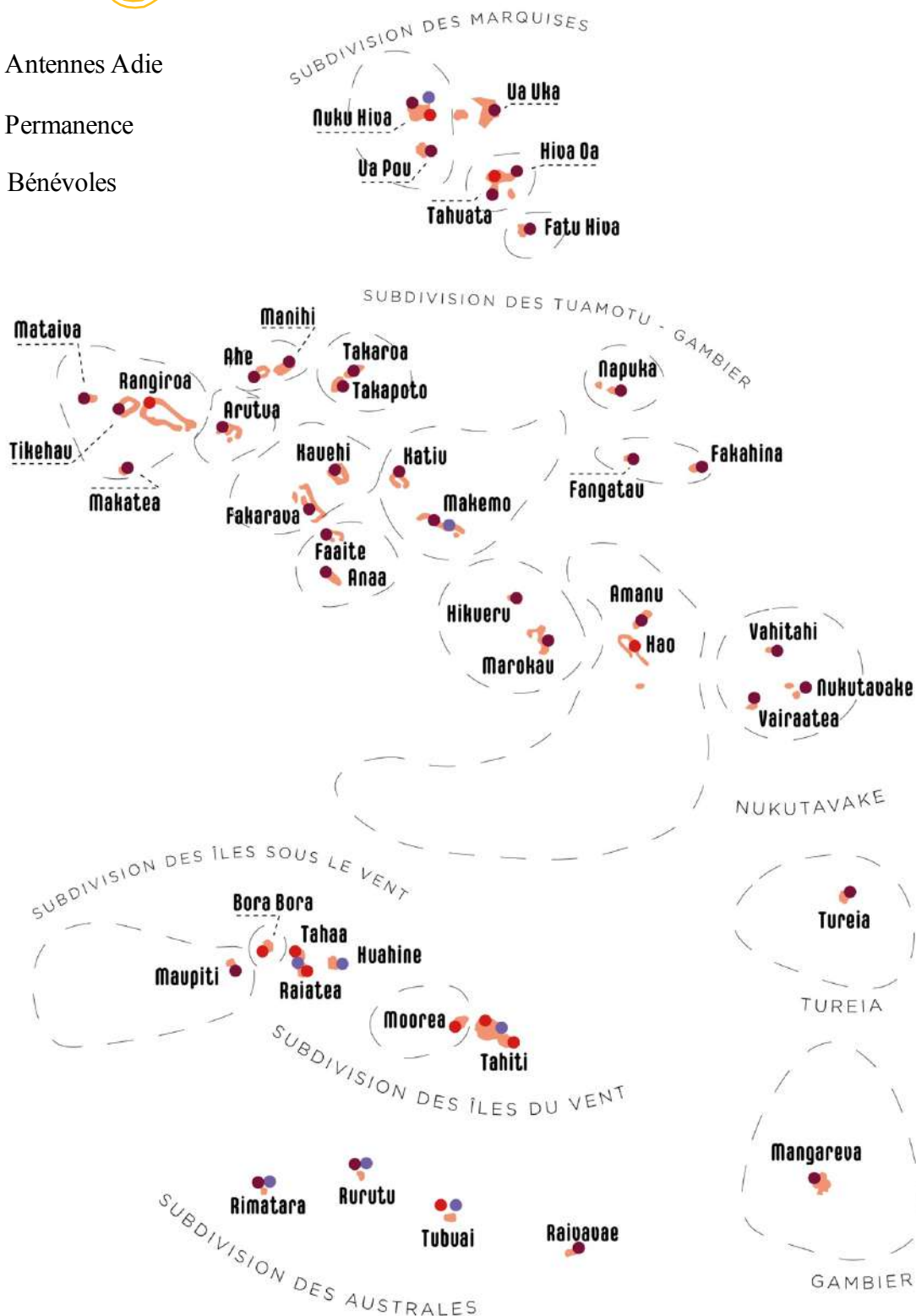
JOËL, activité de moulage à Tahiti



L'ADIE PARTOUT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1 739 PERSONNES FINANCÉES EN 2020

- Antennes Adie
- Permanence
- Bénévoles



11
ANTENNES

...

30
PERMANENCES

...

1
DIRECTION RÉGIONALE

UNE ANNÉE SUR LE FRONT ÉCONOMIQUE

En 2020, l'Adie s'est plus que jamais mobilisée sur le front économique pour défendre et faire entendre la voix des microentrepreneurs en Polynésie française.

DÉFENDRE LES MICROENTREPRENEURS LOCAUX

Alors que la quasi-totalité des entrepreneurs suivis par l'Adie se retrouvaient contraints de mettre en pause leur activité, la création d'activités, en hausse depuis des années, a connu un ralentissement.

Contrainte, comme les entrepreneurs, de se réorganiser, à distance, l'Adie a décidé pendant cette période spéciale, de se concentrer sur le soutien aux entreprises en activité pour leur permettre tout d'abord de survivre à la crise, puis de reprendre dans les meilleures conditions.

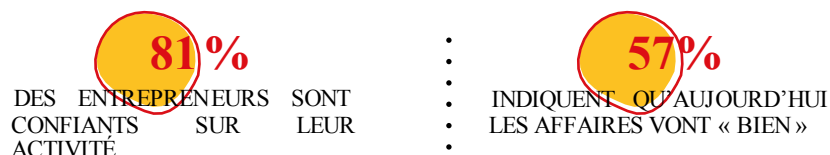
Pour prendre la mesure des dégâts de la crise et défendre au mieux les intérêts des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, l'Adie a mené, en avril et juin, trois enquêtes auprès de 10 000 entrepreneurs. Elles lui ont permis non seulement de dresser un bilan clair de la situation des petits entrepreneurs locaux dont les activités n'ont accès ni au crédit bancaire ni aux prêts garantis par l'État, mais aussi de formuler des propositions pour s'assurer que la relance ne laisse pas de côté les entrepreneurs les plus impactés par la crise.

IL EN RESSORT POUR LA POLYNÉSIE PENDANT LE CONFINEMENT :



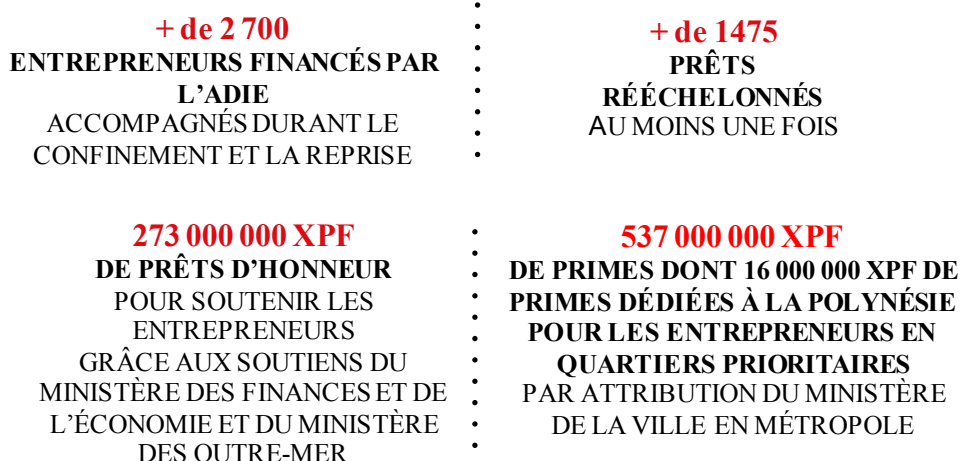
À LA SORTIE DU CONFINEMENT :

Bien qu'inquiets, les entrepreneurs soutenus par l'Adie sont pleinement engagés à faire preuve de résilience et restent combattifs.



Mais pour pouvoir se projeter dans l'avenir, ils ont encore un besoin vital du soutien des pouvoirs publics jusqu'à une reprise normale de l'économie.

SAUVER LES ENTREPRISES EN ACTIVITÉ :



2020 : LES INITIATIVES POSITIVES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

L'année 2020 fut riche en actions pour l'association. Retour sur les faits marquants localement

LANCEMENT D'UNE PERMANENCE À LA MAIRIE DE PUNAAUIA

Chaque premier mardi du mois, l'Adie reçoit les porteurs de projet de la commune de Punaauia pour les accompagner dans leur démarche de création d'entreprise.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ADIE

Malgré la crise sanitaire, dès que cela a été possible, l'Adie s'est rendue au plus proche des habitants afin de promouvoir la création d'activités qui est plus que jamais une réponse appropriée face à la montée du chômage et de la précarité. Ces entrepreneurs sont le fer de lance de la relance économique de notre Fenua. Il est plus que jamais nécessaire de les soutenir à créer ou à développer leur activité professionnelle. Parce qu'eux-mêmes seront source de richesses et de créations d'emplois.



NOUVELLES AGENCES À TAHAA ET À MOOREA

Inaugurées respectivement le 24 janvier 2020 à Tahaa et le 14 février 2020 à Moorea en présence des partenaires de l'Adie, ces deux agences permettront à l'Adie de recevoir les porteurs de projet dans de bonnes conditions.

Grâce aux soutiens de la Mairie de Tahaa, de la Mairie de Moorea, du Contrat de ville, de l'État à travers le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française et le Ministère des Outre-mer, ces deux projets ont pu se concrétiser.



Inauguration de l'agence Adie à Tahaa le 24 janvier 2020 en présence de Madame le Maire Céline TEMATARU, Monsieur le Haut-Commissaire Dominique SORAIN, les partenaires et clients de l'Adie.

Inauguration de l'agence Adie à Moorea le 14 février 2020 en présence de Monsieur le Maire Evans HAUMANI, Monsieur l'Administrateur des Îles du Vent de l'État, Guy FITZER, représentant Monsieur le Haut-Commissaire et Madame Lucia TEIHOTAATA-MAUFÈNE, référente du Contrat de Ville, les partenaires et clients de l'Adie



LANCEMENT DE LA FORMATION « JE DEVIENS ENTREPRENEUR »



L'Adie a développé depuis une trentaine d'années une méthodologie spécifique d'intervention visant à lever les freins à la création et ainsi révéler le potentiel entrepreneurial.

Des produits adaptés, des dispositifs d'accompagnement et de formation spécifiques selon les phases de création de l'activité sont proposés aux porteurs de projet.

Pour ce qui relève de la formation à la création d'entreprise (accompagnement amont), l'association a mis en place une offre adaptée. Sur une durée de 35 heures minimum, la formation certifiante « Je deviens Entrepreneur » permet à la personne de finaliser son projet de création d'entreprise, d'être exemptée du Stage Préalable à l'Installation (SPI) exigé en Métropole et d'accéder à l'ensemble des services de l'Adie. Cette reconnaissance de l'accompagnement délivrée préalablement à la création, offre des conditions de démarrage favorables pour les participants.



AIR TAHITI : UNE CONFIANCE RENOUVELÉE

Depuis 2019, Air Tahiti accompagne le développement de l'association dans les archipels. Fort de leur appui technique, l'Adie peut mettre en place des missions de financement, de formation, de conseils et d'accompagnement à destination de ces populations isolées, de ces créateurs d'activités avec pour objectif de favoriser leur réussite dans le monde de l'entrepreneuriat.

Outre sa participation dans la mise en œuvre des missions de l'Adie sur le terrain, la compagnie inter-îles locale est également parrain de Créadie en offrant aux lauréats des îles un billet d'avion aller/retour, leur permettant d'assister à la cérémonie de remise des prix pour y recevoir leur récompense à Tahiti.

Par ce renouvellement de partenariat, Air Tahiti témoigne de son attachement fort au développement économique des îles éloignées et s'engage auprès de l'Adie à promouvoir l'initiative économique en donnant la chance à tout un chacun de s'en sortir par le biais de l'entrepreneuriat.



4 ENTREPRENEURS LOCAUX RÉCOMPENSÉS



Depuis 11 ans, le concours Créadie est le seul concours d'entrepreneurs qui met un coup de projecteur sur des petits entrepreneurs locaux.

Avec le soutien de la Banque de Polynésie, la Société Polynésienne des Eaux, la Société Comptoir Polynésien – Yamaha Tahiti, KPMG Tahiti et Air Tahiti, partenaires du concours, cette 11^e édition du concours Créadie distingue 4 lauréats exemplaires par leur combativité, leur capacité de résilience et l'impact de leur engagement sur leur propre vie et leur territoire.

À leur échelle, ils démontrent que l'on peut concilier la nécessité de gagner sa vie avec la volonté de contribuer concrètement à façonner son quartier, son village, sa ville.



Remise du prix jeunes à Malika DEXTER par Gilles REDON, associé – commissaire aux comptes chez KPMG Tahiti. Air Tahiti a offert un billet A/R pour que la lauréate puisse participer à sa remise de prix



Remise du prix rebond à Hervé AHSCHA représenté par sa belle-sœur Hélène HAUARIKI par Kamakea BALDERANIS et Caroline DEVERTAIN, représentantes de la Société Comptoir Polynésien Yamaha Tahiti. Air Tahiti a offert un billet A/R pour que le lauréat puisse participer à sa remise de prix.



Remise du prix vitalité des territoires à Joël TEARIKI par Patrick MARTIN, Directeur général de la Banque de Polynésie



Remise du prix économie sociale et solidaire à Jean-Baptiste TAVANAE par Mehiata RIARIA, représentante de la Société Polynésienne des Eaux

UNE PRÉSENCE AU CŒUR DES QUARTIERS

En 2020, l'Adie a poursuivi ses efforts pour renforcer son maillage territorial et être au plus près des entrepreneurs qu'elle soutient, notamment dans les quartiers prioritaires de l'agglomération de la ville de Papeete.

L'action de l'Adie dans les quartiers permet de dynamiser le tissu économique local, de créer du lien social pour des personnes particulièrement fragiles, de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes touchés par le chômage et l'inclusion des femmes par l'autonomisation économique.

Pour amplifier l'impact de son action dans les quartiers, l'Adie continue de renforcer sa présence de proximité en recrutant 2 nouveaux conseillers à Tahiti et à Moorea.



DES MICROCRÉDITS PROFESSIONNELS JUSQU'À 1 800 000 XPF DANS LES OUTRE-MER

Le seuil du microcrédit professionnel a été relevé par le gouvernement en Outre-mer, passant de 1 400 000 XPF à 1 800 000 XPF. Ce nouveau plafond va nous permettre d'intensifier notre présence et nos actions dans les prochaines années dans un contexte qui appelle plus que jamais à être aux côtés des petits entrepreneurs locaux. Nous pourrions ainsi accompagner davantage d'entreprises en activité. Il s'agit d'une évolution majeure pour les territoires d'Outre-mer et pour notre activité, en valorisant la création de son propre emploi comme un levier de taille pour répondre à la fois aux exigences de relance économique, de cohésion sociale et de développement territorial.

LANCEMENT DU PROJET ANSIC (Antenne numérique sur site isolé connecté)

La première antenne ANSIC a été inaugurée le 19 août 2020 à Amanu. L'objectif de cette expérimentation est de permettre aux atolls très reculés de faire bénéficier à leur population des services de l'Adie sans avoir à se déplacer dans une agence Adie. Le principe est simple : un jour par semaine, la Mairie met à disposition une salle pour recevoir les usagers et un équipement informatique connecté pour pouvoir communiquer avec l'Adie. Ce qui permet de garder un contact régulier avec le conseiller de l'Adie et de faciliter les démarches administratives.



UNE EXCELLENCE RÉCOMPENSÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE !

Le 11 juin 2020, l'Adie a reçu de la Commission européenne, le renouvellement de sa certification au Code européen de bonne conduite pour l'octroi de microcrédits, code qui définit les standards de la microfinance en Europe et qui constitue un label de qualité pour les acteurs engagés dans la finance éthique. Et pour cause : l'Adie remplit 98 % des 169 clauses qui lui sont applicables ! Une belle reconnaissance du travail accompli et la possibilité de continuer à bénéficier du soutien de l'Union européenne.

LA PRESSE EN PARLE



ECONOMIE - Mesures Covid-19

L'Adie met en place un plan de relance pour les travailleurs indépendants

Pendant les derniers jours de l'année 2019, l'Adie a mis en place un plan de relance pour les travailleurs indépendants. Ce plan vise à accompagner les entrepreneurs indépendants dans leur activité et à leur offrir un soutien financier et technique. L'Adie a également mis en place un plan de relance pour les travailleurs indépendants. Ce plan vise à accompagner les entrepreneurs indépendants dans leur activité et à leur offrir un soutien financier et technique.



SOLIDARITÉ - Ateliers gratuits en passant de Papeete jusqu'aux Marquises

Accompagner la relance de la création d'entreprise

Chaque année, l'Adie finance et accompagne la création d'entreprise. Cette année, l'Adie a financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



SOLIDARITÉ - Ateliers gratuits en passant de Papeete jusqu'aux Marquises

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



SOLIDARITÉ - Ateliers gratuits en passant de Papeete jusqu'aux Marquises

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



MOOREA - Aides aux petits porteurs de projet

L'Adie inaugure son agence à Afareaitu "pour recruter les talents de Moorea !"

En 3 points, l'Adie a inauguré son agence à Afareaitu. Cette agence est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



TAHAA - Inauguration de la nouvelle agence de l'Adie

Un nouveau relais pour mieux servir

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



TAHAA - Inauguration de la nouvelle agence de l'Adie

Un nouveau relais pour mieux servir

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



MOOREA - Aides aux petits porteurs de projet

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



TAHAA - Inauguration de la nouvelle agence de l'Adie

Un nouveau relais pour mieux servir

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



TAHAA - Inauguration de la nouvelle agence de l'Adie

Un nouveau relais pour mieux servir

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



MOOREA - Aides aux petits porteurs de projet

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



TAHAA - Inauguration de la nouvelle agence de l'Adie

Un nouveau relais pour mieux servir

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



TAHAA - Inauguration de la nouvelle agence de l'Adie

Un nouveau relais pour mieux servir

L'Adie lance une formation gratuite pour devenir entrepreneur. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent créer une entreprise. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises. L'Adie a également financé la création de 100 entreprises.



Rendre l'entrepreneuriat accessible à tous

Cathy, couturière à Tahiti

L'ENTREPRENEURIAT POUR TOUS

L'Adie est une association nationale reconnue d'utilité publique qui défend l'idée que chacun peut devenir entrepreneur. Depuis 11 ans, dans ses **11 antennes** et **plus de 30 permanences** présentes sur tout le territoire de la Polynésie, ses **23 salariés** et **20 bénévoles** financent et accompagnent les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive, fondée sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

L'ADIE FINANCE ET ACCOMPAGNE LES PETITS ENTREPRENEURS LOCAUX

L'Adie propose aux créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire des financements pouvant atteindre 1 800 000 XPF, assortis de prêts d'honneur et de primes.

Un accompagnement gratuit leur est également proposé pour assurer la pérennité de leur activité, avant, pendant et après la création de l'entreprise, sous la forme de formations collectives et d'un suivi personnalisé dans des domaines aussi variés que la gestion, les démarches administratives, le développement commercial, le conseil juridique ou la fiscalité.

2 739 ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS

L'ADIE S'ENGAGE PARTOUT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR RENDRE L'ENTREPRENEURIAT ACCESSIBLE À TOUS

Au quotidien, l'Adie travaille dans les quartiers, dans les villes, dans les campagnes, à lever tous les obstacles administratifs, bancaires, psychologiques, pratiques, auxquels se heurtent celles et ceux qui ont envie d'entreprendre mais n'ont pas le capital social, culturel, ou financier.

LES ENTREPRENEURS SOUTENUS PAR L'ADIE SONT CRÉATEURS DE RICHESSE

Vendeurs sur les marchés, esthéticiennes, restaurateurs, maraîchers, traiteurs, fleuristes, gardes d'enfants, épiceries, réparateurs de vélos, savonniers, coiffeurs à domicile, artisans du bâtiment, fabricants de biscuits, de tisanes, de bijoux, de produits cosmétiques ou d'autres objets artisanaux... Les 3 700 entrepreneurs soutenus par l'Adie sont représentatifs des petits entrepreneurs qui font vivre l'économie locale.

L'ADIE MILITE POUR FAIRE AVANCER LE DROIT À ENTREPRENDRE POUR TOUS

En les consultant régulièrement à travers des études et des enquêtes sur leurs préoccupations, l'Adie se fait le « mégaphone » de petits entrepreneurs locaux, inaudibles auprès des pouvoirs publics, pour lever les freins à la création d'entreprise et favoriser le développement des activités des entrepreneurs aux revenus modestes.



Joël, 21 ans, location de véhicule à Papeete

« J'encourage tous les entrepreneurs à se lancer, à chercher des fonds pour créer leur activité. On n'est jamais sûr de réussir, mais autant prendre des risques que de ne rien faire.

Merci à l'Adie de m'avoir encouragé et de m'avoir permis de sortir ma première voiture de location.

Merci à tous les partenaires de l'Adie de soutenir l'entrepreneuriat et d'aider les jeunes comme moi à se lancer. »

AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Pendant le confinement, la création d'entreprises, pourtant en hausse depuis des années, a connu un arrêt brutal avant de redémarrer à l'été avec une vitalité remarquable. Cette dernière témoigne d'une envie de plus en plus de personnes d'exercer, de façon indépendante, une activité qui leur ressemble et la volonté de contribuer concrètement à façonner leur quartier, village ou ville.

Dans un contexte plus que jamais incertain, l'Adie revendique par conviction la nécessité de renforcer le soutien à la création d'entreprise et d'en permettre l'accès à tous, parce que l'envie d'entreprendre doit être soutenue, encouragée et qu'elle constitue une réponse efficace à la crise, l'Adie s'adresse en priorité :

Aux porteurs de projet de création d'entreprise qui sont depuis toujours le public prioritaire de l'Adie, notamment dans les territoires fragiles, les quartiers de la politique de la ville et les zones rurales,

Aux travailleurs informels qui sont souvent les plus impactés par la crise, qui n'ont eu droit à aucune aide et doivent être, plus que tout autre public, accompagnés pour lever les freins administratifs, bancaires, psychologiques et pratiques qui les empêchent de développer leur activité et de rentrer dans une démarche véritablement entrepreneuriale,

Aux entrepreneurs en activité qui ont pris plus que jamais conscience de leur fragilité et dont la crise a révélé l'importance des besoins d'accompagnement et de formation continue dans un contexte en mutation profonde.

Afin de mieux répondre dans la durée aux besoins et aux nouveaux défis de développement de ces entreprises, l'Adie a relevé son plafond de microcrédits — 1 400 000 XPF en Métropole et 1 800 000 XPF en Outre-mer — et développe son offre d'accompagnement pour faciliter l'accès à plus d'opportunités d'E-commerce.

À compter de 2021, tous ces publics pourront bénéficier d'une offre spécifique de l'Adie combinant un financement adapté et un diagnostic régulier de leurs besoins opérés par des conseillers référents de leur territoire.



Joram, 26 ans, restauration et salle de sports à Nunue

« Il ne faut pas avoir peur de se lancer dans la création d'activité. »

SOUTENIR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Malgré le contexte, les créations d'entreprise ont connu une incroyable vitalité en 2020. Il faut absolument entretenir cette énergie dans la durée tout en faisant en sorte qu'elle bénéficie à tous, particulièrement dans certains quartiers et territoires ruraux. Car le travail indépendant est un levier majeur, bien qu'encore trop peu reconnu, pour une relance économique inclusive et de proximité.

LA FORMATION « JE DEVIENS ENTREPRENEUR »

Le programme « Je Deviens Entrepreneur » est une formation certifiante et gratuite proposée par l'Adie qui permet chaque année à plusieurs centaines de porteurs de projets d'accélérer la création de leur entreprise.

Retardé par la COVID-19, ce programme a été lancé en octobre 2020 en Polynésie. 3 sessions ont été réalisées en présentiel par petit groupe. Sur les 27 inscrits, 18 stagiaires sont allés au terme de la formation dont 5 ont eu accès à un crédit à fin 2020. À noter que 39% des stagiaires sont issus des quartiers prioritaires.

Au-delà de l'accès au microcrédit, on peut d'ores et déjà mettre en avant un taux de sortie positive de 4 personnes ont pris leur patente à la suite de la formation, une personne qui a pu retourner vers un emploi salarié et le reste, déjà immatriculés ont développé leur activité et d'autres, se sont réorientés vers un autre projet.



Remise des diplômes aux candidats à la première session de la formation « Je deviens entrepreneur », en présence des membres du jury.

Un dispositif d'accompagnement renforcé pendant le confinement

En parallèle au programme de formations, un peu plus de 2 700 actions d'accompagnement individuel et à distance ont été assurées pendant le confinement auprès des clients financés par l'Adie, afin d'effectuer un diagnostic personnalisé de leur situation personnelle et professionnelle et étudier leurs besoins.

Tous ont bénéficié de conseils concernant les différents dispositifs de soutien proposés par le Pays et l'État, les partenaires de l'Adie ou encore l'Adie elle-même (rééchelonnement des prêts, report d'échéance, obtention de prêt de secours, prêt d'honneur « relance », etc.).



Hinatea, 24 ans, vente de Pai,
Route des Ananas - Paopao

« Mon entreprise a marqué le début d'une grande aventure, et elle représente donc notre billet vers un avenir assuré. Je me lève le matin pour aller travailler parce qu'aujourd'hui, on ne vit pas seulement d'amour et d'eau fraîche »

ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS EN ACTIVITÉ

Durement touchés par la crise, les petits entrepreneurs ont été combatifs. Eux qui participent tant à la vie économique et sociale locale ont démontré leurs capacités d'adaptation et leur caractère indiscutablement essentiel. L'Adie a déployé un plan d'accompagnement sans précédent en 2020 pour soutenir ces entrepreneurs fragilisés et sera à leurs côtés pour relancer et développer leur activité.

Portrait de Jenny TERAUKAHU – artisanat et bijouterie locale à Papeete

Âgée de 25 ans, Jenny réside à Mamao, en zone prioritaire. Elle a lancé son entreprise d'artisanat et de confection de bijoux sous l'enseigne « Anahei création ». Elle vend ses produits au stand de sa sœur situé au marché de Papeete. Elle a fait appel à l'Adie pour l'aider à acquérir du stock en prévision des fêtes des mères et des pères. À ce jour, elle est à son troisième prêt à l'Adie.

En 2020, suite à la crise de la COVID-19, elle a recensé une baisse de son chiffre d'affaires car sa principale clientèle était des touristes. Elle a bénéficié d'un microcrédit relance de l'Adie à taux préférentiel pour maintenir son activité et l'aider à faire face aux charges courantes. Elle a également obtenu une prime QPV d'un montant de près de 180 000 F CFP non remboursable.

Malgré la situation sanitaire, elle reste confiante sur son avenir et garde espoir de jours meilleurs.



Jenny, à son stand au marché de Papeete

Son message est : « Malgré l'adversité, il ne faut jamais baisser les bras. Il faut continuer à aller de l'avant et de tout donner. »

Portrait de Vairea TERA – FABRE – créatrice de Mooz Gravure à Moorea

Âgée de 40 ans et résidente à Pao Pao, Vairea a créé sa propre entreprise en 2018, sous l'enseigne « Mooz Gravure ». Elle s'est spécialisée dans l'artisanat d'art (céramiste, gravure, orfèvre ...). Elle réalise des motifs totalement polynésiens et les reproduit sur des verres, des assiettes, des cendriers ou autres. Elle expose ses créations lors des foires et lors des arrivées de paquebots. Elle a noué un partenariat avec le GIE Tahiti Tourisme et avec des associations d'artisans. En 2018, elle fait appel à l'Adie pour l'aider à financer un véhicule professionnel pour se déplacer et se rendre à ses lieux d'expositions. Elle obtient un financement de 600 000 F CFP.

Survient la crise de la COVID-19 en 2020, son activité est en arrêt car sa principale clientèle est touristique. Pour continuer à vivre, elle rebondit sur une autre activité : la transformation de fruits frais. Elle a sollicité l'aide de l'Adie pour acquérir du stock. Elle obtient de nouveau un financement de l'Adie. Malgré les différentes épreuves qu'elle a traversées, elle a su toujours aller de l'avant.



Vairea, à son stand au quai maritime à Moorea

Portrait de Tahianui LACOUR – entreprise Bora éco camping à Bora Bora

Âgée de 43 ans, Tahianui a exercé plusieurs métiers (secrétariat, chef de cuisine gastronomique, enseignante à l'école CJA de Bora Bora dans la restauration) avant de se lancer dans l'entrepreneuriat le 22 mai 2020. La période ne s'y prêtait pas mais Tahianui a eu confiance au potentiel de son projet et savait qu'elle pouvait compter sur l'Adie pour l'aider à démarrer. Elle propose à sa clientèle un hébergement en camping, des repas sains préparés avec des produits locaux, des excursions lagonaire et terrestre, des activités de découverte de la culture polynésienne (activité de coco-show, apprentissage de la danse polynésienne, initiation culinaire de plats polynésiens etc...) et une formation découverte de l'équilibre de l'écosystème de la faune et de la flore. Son concept est basé sur un tourisme vert respectueux de l'environnement, sur une consommation plus saine en mangeant local et frais. L'aboutissement de son projet est de créer un village polynésien, authentique sur son motu et développer la permaculture dans une démarche pédagogique et de sensibilisation auprès de son public.



Tahianui à son motu où elle propose un hébergement camping écologique.

Depuis son ouverture, la petite entreprise n'a cessé d'avoir des demandes, que ce soit internationales ou locales.

Une aubaine qui lui est très profitable avec la fermeture des hôtels suite à la COVID-19 et dont elle a su saisir l'opportunité. Pari gagné. Le chiffre d'affaires de mai à novembre 2020 est de 937 600 XPF.

Portrait de Teva LEVIONNOIS - Entreprise Miri Design Tahiti

Teva, âgé de 40 ans, a débuté son activité de couture et confection de robes en 2019.

Après un parcours professionnel dans l'aéronautique et l'hôtellerie/restauration, il revient sur son île de Tahiti à la suite d'un événement familial. Il remet alors sa passion au goût du jour et baptise son entreprise du nom de sa grand-mère qui lui a transmis son savoir-faire et son goût de la création.

Depuis l'ouverture, il crée beaucoup mais peine un peu à vendre ses créations qui sont cependant un vrai succès d'estime !

Juste avant le confinement, il sollicite l'Adie pour financer une climatisation qui lui permettra de travailler plus longuement dans son atelier, à ce moment son niveau d'activité semble faible et pose question.

La semaine suivante, tout change avec le confinement. Il propose à l'hôpital de confectionner et offrir des masques pour les soignants puis surfe sur la vague et développe un réel business de masques « made in fenua » !



Teva à son atelier de couture

Aujourd'hui, il a répondu aux sollicitations de nombreuses entreprises et particuliers et ses carnets de commandes sont pleins pour les semaines à venir !

La climatisation qui va être installée dès la fin du confinement vient couronner ce beau décollage en période de crise !

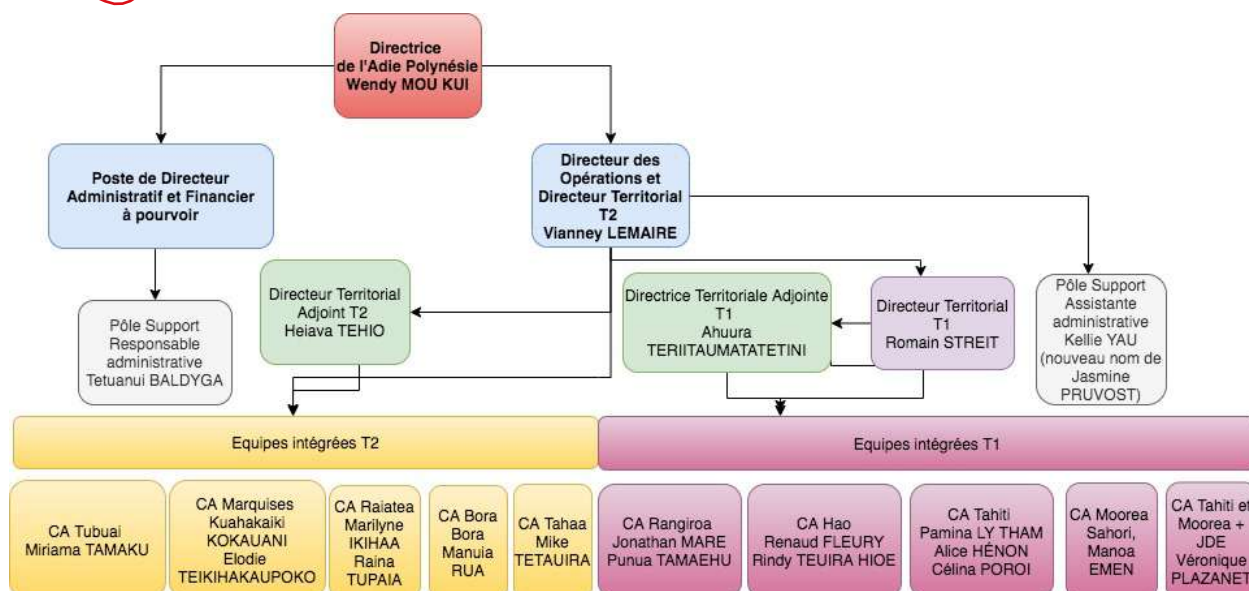
A woman with dark hair pulled back, wearing a green and blue tropical print halter-neck dress. She has a gold chain necklace with a large teardrop pendant and a white name tag. A large, intricate brown tattoo is visible on her left forearm. She is standing in front of a backdrop featuring a tropical pattern and the word 'MOOREA'. In the bottom left corner, there is a bowl of lemons and limes.

Une organisation au service d'une mission

Raina, Conseillère Adie à Raiatea

NOS SALARIÉS, NOS BÉNÉVOLES

23 SALARIÉS : **20 BÉNÉVOLES**



En dépit du contexte sanitaire et le confinement, les efforts en termes d'intégration et de formation se sont maintenus et ont été adaptés : une partie de l'offre de formation a été déployée en format digital et de nombreux tutoriels ont été mis à disposition des collaborateurs. Une enquête a d'ailleurs été menée auprès des salariés lors du confinement pour évaluer les 3 dimensions suivantes :

COHÉSION	RESSOURCES	PERFORMANCE
(informations, esprit d'équipe, convivialité)	(matériel et outils, règles de fonctionnement, organisation avec le manager)	(objectifs, gestion des priorités, performance de l'organisation)

Les répondants ont exprimé 77,5 % d'opinions favorables au global, et en particulier les catégories « cohésion » et « ressources » ont dépassé les 81 %.

LES BÉNÉVOLES, FORCES DE L'ADIE

Étroitement associés aux salariés, les bénévoles de l'ADIE sont essentiels au bon fonctionnement de l'association. Leurs missions : accompagner les porteurs de projets, suivre l'instruction des dossiers, former à l'entrepreneuriat, offrir un appui administratif... mais aussi faire connaître l'ADIE et être ambassadeur de l'association ! Ils contribuent ainsi à renforcer notre maillage territorial et à développer notre action.



Jean-Michel, bénévole ADIE depuis 6 ans

« Les gens avec qui je partage me rendent au centuple le temps que je leur donne. »



NOS PARTENAIRES EN POLYNÉSIE

PARTENAIRES PRIVÉS

Impliqués à tous les stades des missions de l'Adie, les banques comme les entreprises privées sont des partenaires essentiels de l'association, et témoignent ainsi de leur soutien aux publics pour faire bouger l'économie du Fenua. Les entreprises sont engagées au titre de leur responsabilité sociale.

- La Banque Socredo
- La Banque de Polynésie
- La Société Polynésienne des Eaux
- La Société Comptoir Polynésien - Yamaha Tahiti
- KPMG Tahiti
- Air Tahiti

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

L'Adie travaille avec de nombreux partenaires opérationnels présents sur le territoire Polynésien.

- La CCISM
- La CAPL
- Le SMA
- Les services du Pays : DRMM, DGAE, SEFI
- Les communes où l'Adie tient des permanences
- Les Associations de quartiers
- ECIVA à Moorea
- Les cellules emplois des communes
- Initiative Polynésie
- Sofidep
- et toutes les personnes et structures qui nous aident dans nos missions

PARTENAIRES PUBLICS

Face aux difficultés que traverse notre société, l'efficacité du microcrédit accompagné est reconnue par les pouvoirs publics comme outil d'insertion sociale et économique, de création d'emploi, de cohésion sociale et de développement des territoires.

- Le Ministère des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la PSG et de la coordination de l'action gouvernementale
- La Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité
- Le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française
- La Mairie de Papeete
- La Mairie de Punaauia
- La Mairie de Bora-Bora
- La Communauté de Communes des îles Marquises
- La Mairie de Nuku Hiva
- La Mairie de Hiva Oa
- La Mairie de Tahuata
- La Mairie de Fatu-Hiva
- La Mairie de Rangiroa
- Le Contrat de ville

PARTENAIRES PUBLICS NATIONAUX

- Le Ministère des Outre-mer
- L'Agence Française de Développement
- La Banque Publique d'Investissement
- La Caisse des Dépôts et Consignations

Merci à tous les partenaires qui soutiennent notre action !

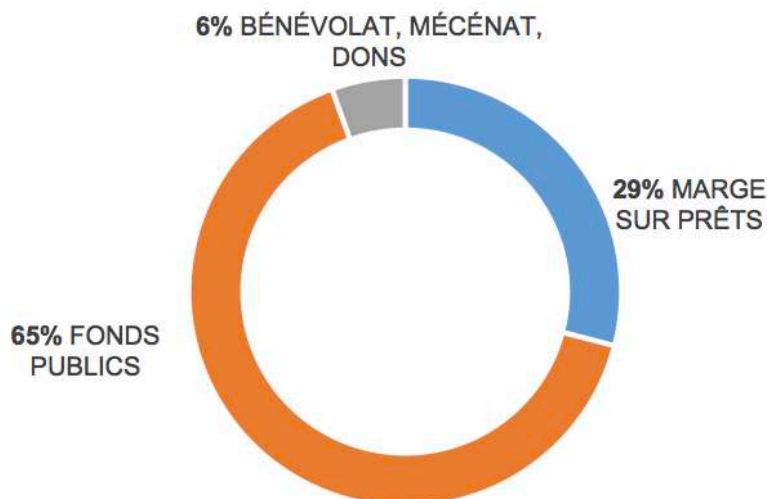
UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ROBUSTE ET MAÎTRISÉ

En 2020, l'Adie a prêté près de 14,6 milliards de francs pacifiques à près de 29 019 personnes sous forme de microcrédits ou de prêts d'honneur, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 170 agences partout en France métropolitaine et en outre mer.
(les comptes sont disponibles sur www.adie.org)

En Polynésie, l'Adie a prêté près de 951 millions de francs pacifiques à 1 739 personnes.

En MXPF	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre de personnes financées	1 739	1 570	1 276	1 225	1 056
Encours bruts de microcrédits	802,3	686,7	264,9	105,5	54,2
Marge sur prêts	59,7	85,0	58,0	47,4	38,4
Ressources	145,8	117,1	96,5	86,7	79,7
dont financements publics	134,5	115,6	95,0	85,2	78,9
dont bénévolat, mécénat et dons	11,3	1,5	1,5	1,5	0,8
Moyens	208,3	191,4	139,9	125,1	119,0
Charges salariales	131,6	115,5	87,0	79,2	76,0
Valorisation du bénévolats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres charges ¹	76,7	75,9	52,9	45,9	43,0

¹ Valorisé selon la méthode décrite dans les comptes 2020



DE PRÈS DE -2,8 MILLIONS DE RESSOURCES DU FAIT DE LA CRISE...

La marge sur prêts, qui constitue la part d'autofinancement de l'Adie, est inférieure de -19% aux prévisions budgétaires, soit **-14 millions de francs pacifiques**.

Cette évolution est une conséquence directe de la crise (anticipation d'une augmentation du risque crédit en 2021 et 2022, provisionnée dès 2020), et des mesures décidées par l'Adie pour soutenir les entrepreneurs (report d'échéances, y compris des intérêts, prêts de relance moins générateurs de produits d'intérêts).

Grâce aux soutiens du Ministère des finances et de l'économie et du Ministère des Outremer, 273 millions de francs pacifiques de fonds de prêts d'honneur ont été mobilisés dans le cadre du plan de relance, et les actions d'accompagnement spécifiques mises en place par l'Adie ont été financées à hauteur de **119 millions de francs pacifiques**, limitant ainsi l'impact de la crise.

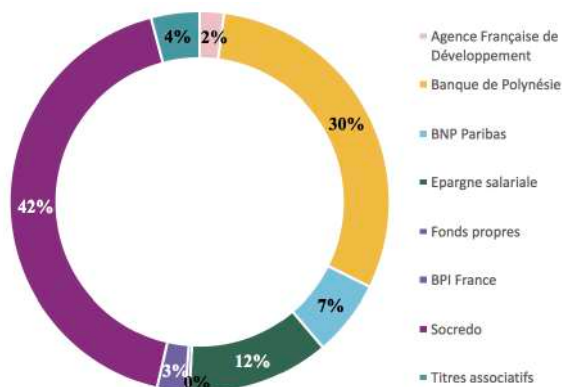
... COMPENSÉS PAR DES ÉCONOMIES DE CHARGES...

Malgré ce contexte, les nombreux recrutements prévus en 2020 ont été maintenus, même si le confinement a eu pour effet de décaler l'arrivée des nouvelles recrues, générant ainsi des économies par rapport au budget.

... ET PAR UNE AUGMENTATION DES FINANCEMENTS 2020

En 2020, 75,5 millions de francs pacifiques ont été alloués à l'Adie Polynésie via des conventions nationales réparties.

REFINANCEMENT DE L'ENCOURS DE MICROCRÉDITS AU 31/12/2020



GARANTIE DES PRÊTS

Essentiels, les mécanismes de garantie dont bénéficie l'Adie permettent de limiter son exposition lors du passage en perte des microcrédits non remboursés par les clients. Le Fonds de Cohésion Sociale (FCS) garantit les microcrédits inférieurs à 835 324 XPF. Ceux supérieurs à cette somme sont garantis par le Fonds européen d'investissement (FEI) qui gère pour les institutions de microcrédits les dispositifs de garantie mis en place par la Commission européenne.

Les banques contribuent également à la couverture du risque, garantissant une quote-part des microcrédits qu'elles refinancent à travers les lignes de crédit accordées à l'Adie. Afin de faire face à une probable augmentation significative du risque en 2021 et en 2022, les plafonds des garanties du FEI et du FCS ont été augmentés en 2020.



adie

www.adie.org

20 rue Gauguin, 2^{ème} étage de l'immeuble Gauguin
Tél : 40 53 44 23



[adie.polynesie](https://www.facebook.com/adie.polynesie)



[associationadie](https://www.pinterest.com/associationadie)



[@Adieorg](https://twitter.com/Adieorg)

© Adie | Polynésie française

Crédits photographiques : Adie